



Litige annulation voyage lastminute.com

Par **saynomore**, le **02/03/2011 à 14:31**

Bonjour,rnrnAyant dû annuler un séjour (vol+hôtel) souscrit auprès de Lastminute.com du fait d'un vol des papiers d'identité de ma compagne nous empêchant donc de prendre l'avion, et ayant pris une assurance annulation multi-risques, et malgré tous les papiers justifiant de ce vol et le fait que certains des interlocuteurs de Lastminute.com et de Mondial Assistance m'aient confirmé que je serai remboursé pour cette annulation, je reçois à chaque fois des réponses négatives de leur part et dois relancer à chaque fois une autre réclamation. Le dernier refus en date me mentionne que même si l'assurance était dite "multi-risques" elle ne couvrirait pas le vol ou la perte de papiers d'identité, ce qui n'était pas mentionné lors de l'achat du voyage et de l'assurance.rnrnAuriez-vous l'amabilité de me conseiller sur la marche à suivre pour obtenir le remboursement de ce séjour non-consommé qui nous a quand même coûté près de 1500 euros(c'est-à-dire beaucoup d'économies !) ?rnrnEn vous remerciant par avance de l'attention que vous pourrez porter à ce post.

Par **mimi493**, le **02/03/2011 à 14:41**

LRAR de mise en demeure aux deux, qu'à défaut vous saisissez le tribunal de proximité

Par **saynomore**, le **02/03/2011 à 15:01**

Merci pour votre réponse!rnrnJ'ai réussi à trouver quelques modèles de lettre de mise en demeure sur le net mais aucune concernant des litiges d'annulation de voyage. Comme j'ai constaté que ces lettres s'appuyaient majoritairement sur des articles de loi, pourriez-vous

m'indiquer sur lequel me reposer svp?
Merci d'avance.